

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification du produit

CITRON FRAIS 802010 SOL 6% A 80 % VOL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mélange de substances odoriférantes.
Réservé à un usage industriel uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Roger Charles HISPA : Responsable des Affaires Règlementaires
admin@metierduparfum.com

SAS Métier du Parfum en Provence Alcante
115, Boulevard de la Millière
13011 Marseille France
Tel : 04 91 35 32 15
www.metierduparfum.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° ORFILA : 01 45 42 59 59 (24h/24 - 7j/7)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Asp. Tox 1 Danger par aspiration 1
Aquatic Acute 1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
Flam. Liq.3 Liquides inflammables 3
Skin Corr. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin. Sens. 1B Sensibilisation cutanée 1B

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

2.2. Eléments d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

Asp. Tox 1 Danger par aspiration 1
Aquatic Acute 1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
Flam. Liq.3 Liquides inflammables 3
Skin Corr. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin. Sens. 1B Sensibilisation cutanée 1B

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P331 - Ne pas faire vomir.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antideflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.



2.3. Autres dangers

Contient: d-limonene, beta-Pinene, Citral, alpha-Pinene, Geranyl acetate, Citronellal, Linalool, delta-3-Carene, Citronellol, Geraniol

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

Substance	N° CAS	N° EINECS/ELINCS	Symbole et Phrase de risque	Pourcentage
d-limonene (No REACH : 01-2119529223-47-0000)	5989-27-5.	227-813-5	Asp. Tox 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Liq.3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	[55-60]
Citral (No REACH : 01-2119462829-23-0000)	5392-40-5	226-394-6	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317, H319	[5-10]
beta-Pinene (No REACH : 01-2119519230-54-0000)	127-91-3.	204-872-5	Asp. Tox 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Liq.3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	[5-10]
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (No REACH : 01-2119565113-46-0000)	128-37-0	204-881-4	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H410	[0-5]
Camphene Naturel (No REACH : 01-2119446293-40-0000)	79-92-5.	201-234-8	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Sol.2 - H228, H319, H320, H400, H410	[0-5]
Citronellal (No REACH : 01-2119474900-37-0000)	106-23-0	203-376-6	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317, H319	[0-5]
Citronellol (No REACH : 01-2119453995-23-0000)	106-22-9	203-375-0	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1 - H315, H317, H319	[0-5]
Diphenyl ether (No REACH : 01-2119472545-33-0000)	101-84-8	202-981-2	Eyes Irrit.2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3 - H319, H400, H412	[0-5]
Geraniol (No REACH : 01-2119552430-49-0000)	106-24-1	203-377-1	Eyes Dam1, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1 - H315, H317, H318	[0-5]
Geranyl acetate (No REACH : 01-2119973480-35-0000)	105-87-3.	203-341-5	Aquatic Chronic 3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317, H412	[0-5]
Linalool (No REACH : 01-2119474016-42-0000)	78-70-6.	201-134-4	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317, H319	[0-5]
alpha-Pinene (No REACH : 01-2119519223-49-0000)	80-56-8.	201-291-9	Asp. Tox 1, Acute Tox. Oral 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Liq.3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1 - H226, H302, H304, H315, H317, H410	[0-5]
delta-3-Carene (No REACH : 01-2119520252-55-0000)	13466-78-9.	236-719-3	Asp. Tox 1, Flam. Liq.3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H226, H304, H315, H317	[0-5]
gamma-Terpinene	99-85-4	202-794-6	Asp. Tox 1, Flam. Liq.3 - H226, H304	[0-5]

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Si une irritation cutanée apparaît, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

En cas de contact avec les yeux :

Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire. Si besoin consulter un médecin.

En cas d'ingestion accidentelle :

Rincer la bouche immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin.

En cas d'inhalation excessive :

Transporter la personne à l'air frais et la faire reposer. Consulter un médecin.

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit est inflammable..

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas inhaler les fumées. Porter une protection respiratoire appropriée.
Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Porter une protection appropriée: Bottes, gants, lunettes et tablier.
Eviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs.
Prendre une douche après nettoyage du déversement accidentel.

6.1.2. Pour les secouristes

Mêmes conseils que pour les non-secouristes.
Indiquer éventuellement les emplacements des bacs de rétention pour éviter de contaminer les sols et l'environnement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Non disponible

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Fiche de Données de Sécurité

Édité le : 01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

Aucun composant

8.2. Contrôles de l'exposition

Toute manipulation du mélange doit se faire dans locaux bien aérés.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection.

Protection des mains: Porter des gants de protection appropriés.

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection couvrantes.



9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : **Liquide**

Couleur : **Jaune**

Odeur : **Caractéristique**

Point éclair en °C : **55**

*Densité relative (d20/20) : **[0.865 ; 0.885]**

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas de réaction avec l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité aux températures ambiantes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas chauffer les récipients fermés.

Éviter de stocker ou de manipuler le produit à une température proche de son point éclair.

Éviter le contact avec des agents oxydants

10.5. Matières incompatibles

Pas de données pertinentes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Éviter le contact avec toute flamme ou étincelle. Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas été soumis en tant que tel à des tests toxicologiques. Il doit être considéré et manipulé comme s'il manifestait un danger pour la santé et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques sur les matières premières :

Citral

ETAO : 0,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 3 000,03 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

gamma-Terpinene

ETAO : 3 850,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

alpha-Pinene

ETAO : 500,00 mg/kg(Estimée) ETAC : 0,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

Citronellal

ETAO : 2 423,01 mg/kg(Déterminée) ETAC : 0,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

Diphenyl ether

ETAO : 2 829,98 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Linalool

ETAO : 2 790,02 mg/kg(Déterminée) ETAC : 0,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

delta-3-Carene

ETAO : 4 800,08 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Citronellol

ETAO : 2 500,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 2 500,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Geraniol

ETAO : 3 599,97 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas été soumis en tant que tel à des tests écotoxicologiques. Il doit être considéré et manipulé comme s'il manifestait un danger potentiel pour l'environnement et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Les déchets doivent être éliminés selon les réglementations nationales en vigueur.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:



14.1. Numéro ONU

ADR : 1266 (Code Tunnel :(D/E))

IMDG:1266

IATA :1266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : PRODUITS POUR PARFUMERIE

IMDG:PRODUITS POUR PARFUMERIE

IATA :PRODUITS POUR PARFUMERIE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3

Fiche de Données de Sécurité

Édité le :01/08/2018

Révision : CLPFDSREACH-4-CLP du 01/08/2018

CITRON FRAIS 802010

IMDG:3
IATA :3

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
IMDG:III
IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles à ce jour

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables
H228 Matière solide inflammable
H302 Nocif en cas d'ingestion
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H320 Provoque une irritation des yeux
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Principales références bibliographiques et sources de données

Base de données RIFM
Base données IFRA-IOFI
Information du fournisseur

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) N°1907/2006 (comme modifié).

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.2 3.2 8.2 11.1 14 16